# **ART-THERAPIE & PARCOURS DE VIE**



DOSSIER de PRESENTATION

FORMATION CERTIFIANTE AT – 2016-2018

# **SOMMAIRE**

Préambule	3
Objectifs de la formation	4
Compétences visées	4
Public visé	5
Principes et modalités pédagogiques	6
Validation de la formation	7
Organisation	7
Calendrier	9
Renseignements pratiques et inscription	9

# **PREAMBULE**

L'état de bonne santé prend en compte la globalité de l'être humain. Les interactions entre soma, psyché et environnement sont primordiales pour sa bonne régulation. Le vécu d'une maladie chronique, d'une perte d'autonomie, d'un accident ou d'une maladie grave, d'un traumatisme, d'un handicap, les troubles addictifs, du comportement alimentaire, les crises existentielles,... sont autant d'épreuves qui impliquent la reconstruction de soi, le réajustement d'un état de santé. Ces ruptures et passages biographiques obligent parfois à d'importants changements.

La recherche sur l'art, depuis plusieurs années, dans les domaines sociaux, de la santé et de l'éducation démontre que sa pratique peut devenir un réel outil de pensée. En ce sens l'art-thérapie se définit comme une pratique de soin fondée sur l'utilisation thérapeutique du processus de création artistique (FFAT¹). Elle permet l'expression d'émotions, de points de vue et de sentiments tant par l'œuvre que par le langage verbal qui l'accompagne. La personne s'engage dans un processus thérapeutique de création tout en étant en lien sécuritaire avec l'art-thérapeute. Le processus ainsi que l'objet créé sont appréhendés dans un but thérapeutique d'exploration et d'élaboration psychique. La possibilité de peindre, de faire des collages, de manipuler l'argile..., liée à la parole mobilise l'auteur à des niveaux psychiques différents pour favoriser un processus de transformation de soi.

Conçu par le CEntre de Ressources et de Formation à l'Education du Patient (CERFEP), ce programme de formation fait suite, entre autre, à :

- 10 années d'initiation à l'art-thérapie auprès de professionnels et acteurs de santé engagés dans l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)<sup>2</sup>,
- une pratique clinique développée dans les Maisons bleues (EHPAD) auprès des personnes âgées, en hôpital psychiatrique, en réseau de santé,
- l'implication dans des projets de recherche, depuis 2010, auprès de personnes atteintes d'un cancer du sein et d'aidants d'enfants diabétiques.

Il répond également, à une demande croissante de professionnalisation :

- dans le champ de l'art-thérapie perçu comme une approche alternative et novatrice qui tient compte des dimensions perceptives et créatives des personnes,
- dans le champ de l'éducation thérapeutique du patient, de la gérontologie, du handicap et de l'éducatif pour favoriser des espaces-temps propices à l'expression d'un « être » ajusté et authentique.

Orientés vers les arts plastiques et visuels, les ateliers expérientiels inviteront le professionnel à se questionner sur les difficultés qui entourent l'expression picturale d'un point de vue personnel afin d'évoluer vers une posture autonome et responsable. Il sera encouragé à être auteur de sa formation pour approfondir la connaissance de Soi dans la relation à l'Autre. Les apports théoriques renforceront les connaissances dans les domaines de l'art-thérapie, de la psychothérapie, de l'histoire de l'art, de la psychopathologie, de l'éthique, ...

Les formateurs<sup>3</sup>, experts dans les domaines de l'art et de la thérapie accompagneront le processus artthérapeutique de chacun.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Fédération Française des Art-Thérapeutes (FFAT)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Elle fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient. Elle comprend des activités organisées, y compris un soutien psychosocial, conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins, de l'organisation et des procédures hospitalières, et des comportements liés à la santé et la maladie. Ceci a pour but de les aider ainsi que leurs familles et/ou entourage à comprendre la maladie et leur traitement, collaborer ensemble et assumer leurs responsabilités dans leur prise en charge, dans le but de les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie (OMS-98/HAS-INPES-2007)

# **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

La formation vise l'acquisition et le développement des compétences requises pour :

- assurer la conception, la mise en œuvre et le suivi d'ateliers d'art-thérapie à médiations plastiques et visuels, en individuel et/ou en groupe,
- fonder sa pratique art-thérapeutique, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, par l'éclairage et l'articulation de la clinique et de la théorie,

dans le respect des règles déontologiques et éthiques de la profession d'art-thérapeute (FFAT).

#### Elle contribuera à :

- renforcer le potentiel créateur des professionnels pour permettre l'accompagnement de personnes en questionnement et/ou souffrance,
- questionner leur position subjective et intersubjective dans la relation à Soi et à l'Autre,
- comprendre le fonctionnement groupal pour favoriser la dynamique de groupe.

# **COMPETENCES VISEES**

Il s'agit de compétences génériques dans les domaines :

- artistique et technique,
- relationnel et émotionnel,
- clinique et théorique,
- organisationnel et méthodologique.

Les compétences spécifiques permettront de :

- renforcer les capacités artistiques et techniques en s'essayant à différents domaines,
- développer une posture d'art-thérapeute,
- se construire un socle de savoirs (connaissances et pratiques) dans le champ de l'art-thérapie,
- approfondir et maîtriser les références théoriques et cliniques en lien avec l'art-thérapie,
- conduire une mission de mise en œuvre d'un atelier d'art-thérapie lors de son stage,
- élaborer une méthodologie adossée à des savoirs scientifiques dans le cadre du mémoire,
- développer une pratique réflexive,
- promouvoir l'art-thérapie, valoriser les actions menées et le partage d'expériences.

Cette formation s'inscrit dans une logique de professionnalisation pour :

- développer des compétences pertinentes pour l'action (mise en œuvre d'atelier, accueil d'artthérapeute stagiaire, journées de réflexion, ...),
- prendre le recul théorique et méthodologique indispensable pour le métier d'art-thérapeute.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les formateurs sont accrédités par la FFAT FCArtTherapie2016-2018\_DossierPresentation\_Dec2016

# **PUBLIC VISE**

# Pré-requis

- Formation ou expérience dans les secteurs de la santé, du médico-social, du social, de l'éducatif, des arts plastiques et visuels,
- Pratique et/ou réel intérêt pour les arts plastiques et visuels.

#### **Conditions d'admission**

Sont admis à s'inscrire:

- les professionnels du social et médico-social,
- les titulaires d'un diplôme des professions médicales et paramédicales,
- les professionnels de l'éducation,
- les personnes diplômées d'une école d'art ou équivalence,
- les représentants d'association de patients agréée,
- les personnes présentant une expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement, de la santé et du domaine artistique.

# Critères de sélection des candidatures

# Sélection sur dossier

Les personnes désirant s'inscrire à la formation certifiante en art-thérapie devront :

• être titulaire d'un diplôme de niveau II (niveau bac +3 ou bac +4) ou d'un titre jugé équivalent avec une expérience professionnelle,

ou

• présenter une expérience professionnelle significative validée par la Commission de sélection.

#### Sélection sur entretien

Un entretien sera proposé en fonction de la nature et du nombre de candidatures reçues. L'admission à la formation certifiante sera faite par la commission de sélection des dossiers.

# Nombre de participants

La formation accueillera au maximum 20 personnes.

Le groupe sera constitué *a minima* des participants inscrits pour l'obtention du certificat et pourra se trouver enrichi par la présence de participants qui s'inscrivent isolément à un/des module(s).

# PRINCIPES ET MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation certifiante *Vers un sujet créateur : l'art-thérapie, un processus thérapeutique pour accompagner les personnes dans leur trajectoire de santé* se caractérise par une approche pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle.

La démarche pédagogique se veut expérientielle et interactive pour permettre aux participants d'expérimenter et d'éprouver les effets des différentes médiations. Les mises en situation basées sur une démarche de connaissance de soi dynamique s'effectuent dans un cadre clairement posé pour créer un climat de confiance.

L'architecture pédagogique de la formation est conçue sur la base :

- de regroupements (participation active, échanges de savoirs, apports théoriques) structurés dans l'esprit d'une démarche participative et réflexive, mettant en action les participants,
- de travaux inter-modulaires soumis à validation,
- d'un stage d'observation,
- d'un stage d'application,
- de la rédaction et de la soutenance d'un mémoire professionnel.

# L'animation des modules repose sur :

- un principe de démarches compétences mobilisables dans l'action,
- un principe d'articulation entre une approche à la fois pragmatique (à visée professionnelle) et théorique.

#### **Programme**

♣ Année 2016-2017	★ Année 2017-2018
L'atelier d'art-thérapie/Devenir et être art-thérapeute	L'acte de création : langage universel, moyen de communication
L'émotion, le corps, la représentation : la mémoire du corps	L'art et la thérapie : rencontre entre ces deux mondes
Ruptures et passages biographiques (1) : les crises de la vie	L'atelier d'art-thérapie
Ruptures et passages biographiques (2) : la santé, une épreuve de vie	Le groupe : de la société à l'individu ou du particulier au général
Ruptures et passages biographiques (3) : les séparations, les pertes	L'individu : son identité et la relation avec le groupe

# **VALIDATION DE LA FORMATION**

# Modalités d'évaluation (Travaux inter-modulaires et évaluations)

Durant la formation, plusieurs travaux seront à réaliser. Ils s'inscrivent dans un continuum tout au long de la formation. Les participants auront à réaliser :

- des écrits,
- un rapport de stage,
- un projet de mise en œuvre d'un atelier d'art-thérapie,
- un mémoire de 50 pages sans les annexes.

# Le certificat d'art-thérapeute est délivré aux candidats ayant :

- suivi avec assiduité l'ensemble des enseignements présentiels des 2 années,
- validé les évaluations inter-modulaires,
- présenté devant un jury les travaux de validation d'année de formation,
- réalisé le stage d'observation et le stage de mise en situation,
- soutenu et validé un mémoire devant le jury.

# **ORGANISATION**

#### Organisateur de la formation

La formation est organisée par le CEntre de Ressources et de Formation à l'Education du Patient (CERFEP), organisme de la Carsat Nord-Picardie habilité à dispenser des programmes de Développement Professionnel Continu (DPC). Le CERFEP, centre de ressources, lieu de formation, d'échanges, d'information et de documentation intervient dans le domaine de l'accompagnement des malades chroniques et des personnes âgées. Il propose des formations continues pluridisciplinaires, diplômantes ou non, et des formations-actions. La responsabilité du CERFEP est assurée par **Mélanie SEILLIER**, psychologue.

# Ingénierie de formation/Coordination pédagogique

L'ingénierie de formation et la coordination du dispositif sont assurées par **Viviane SZYMCZAK**, chargée de formation au CERFEP/Carsat Nord-Picardie et **Marie DE PAEPE**, référente experte en art-thérapie.

# **Documentation**

Les personnes en formation ont accès au Centre de ressources et de documentation du CERFEP. Il intègre un réseau européen francophone de partenaires et met à disposition du public et des stagiaires de la formation :

- un fonds documentaire en sciences humaines et sociales,
- des bases de données,
- des outils pédagogiques, une vidéothèque,
- des produits documentaires ciblés.

La référente documentaire de la formation certifiante à l'art-thérapie est Murielle DEROO.

# Modalités d'évaluation du dispositif

L'évaluation concernera entre autres :

- l'appréciation globale, le degré de satisfaction des participants concernant la formation dans son ensemble.
- l'appréciation concernant les modalités pédagogiques (précision et clarté des objectifs annoncés, pertinence par rapports aux besoins professionnels, degré d'opérationnalité des connaissances et savoir faire acquis),
- les apprentissages, l'acquisition des savoirs et savoir faire lors des regroupements, l'implication des participants et l'intensité des échanges dans le groupe,
- les apprentissages, les acquisitions mobilisables pendant et à l'issue de la formation.

L'impact à plus long terme sur le terrain d'exercice sera interrogé à distance du dispositif de formation, à 6 mois. L'attestation de participation à un programme de Développement Professionnel Continu (DPC) sera délivrée aux professionnels de santé après retour du questionnaire dûment renseigné.

# Comité pédagogique

Le comité pédagogique se réunit a minima 1 fois l'an ou sur demande expresse de l'un de ses membres.

Il formule des propositions concernant :

- l'actualisation des références et ressources proposées aux participants et leur adaptation au regard des évolutions environnementale, politique et économique,
- l'adéquation entre les apports et contenus proposés lors des modules.

Selon leur disponibilité, les membres du comité pédagogique de la formation :

- participent à la sélection des dossiers de candidature,
- interviennent lors des modules,
- proposent des outils d'analyse et d'amélioration des pratiques.

# Composition du comité pédagogique

**Nathalie ASSEZ**, praticien hospitalier urgentiste, docteur d'université en santé publique, spécialité : Sciences de l'éducation, Lille

**Christophe CHARLET**, enseignant formateur à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE), spécialité : Lettres Modernes, Villeneuve d'Ascq

Marie DE PAEPE, art-thérapeute, psychothérapeute, formatrice en relations humaines, Armentières

Murielle DEROO, documentaliste spécialisée au CERFEP/Carsat Nord-Picardie, Villeneuve d'Ascq

Florence DOMONT, coordinatrice projets Espace Ressources Cancers du Cambrésis, Caudry

**Pierre GRANDGENEVRE**, praticien hospitalier en psychiatrie adulte au CHRU Lille, docteur d'université, spécialité : Neurosciences

**Samantha HERINGUEZ**, docteur en histoire de l'art, chercheure associée en Histoire de l'art au Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de Tours

**Cédric JULIENS**, professeur de philosophie, d'anthropologie et d'expression corporelle et rythmique à la Haute école Léonard de Vinci, Bruxelles (B), professeur de dramaturgie à la Haute école ARTS2, Mons (B)

Jean-Louis MERTEN, cadre supérieur de santé, EPSM Armentières

**Mélanie SEILLIER**, psychologue, responsable du département des relations avec les acteurs du système de santé-CERFEP/Carsat Nord-Picardie, Villeneuve d'Ascq

**Viviane SZYMCZAK**, ingénieure formation, art-thérapeute, chargée de formation au CERFEP/Carsat Nord-Picardie, Villeneuve d'Ascq

# **CALENDRIER**

La formation certifiante « *Vers un sujet créateur : l'art-thérapie, un processus thérapeutique pour accompagner les personnes dans leur trajectoire de santé* » débutera en décembre 2016 pour se terminer en juin 2018, avec les soutenances programmées pour décembre 2018.

Programme 2016-18 / Dates prévisionnelles				
Année 1 / 240 heures	L'atelier d'art-thérapie/Devenir, être art-thérapeute	Du 5 au 9 décembre 2016	5 j	
140h en présentiel	L'émotion, le corps, la représentation	Du 24 au 26 janvier 2017	3 j	
50h travail personnel	Ruptures et passages biographiques (1)	Du 14 au 16 mars 2017	3 j	
/à distance	Ruptures et passages biographiques (2)	Du 16 au 18 mai 2017	3 j	
50h stage	Ruptures et passages biographiques (3)	Du 12 au 14 juin 2017	3 j	
d'observation	Bilan et passage devant jury de fin d'année	Les 15 et 16 juin 2017	2j	
(minimum)	Analyse de pratiques professionnelles	Le 10 novembre 2017	1j	
Année 2 / 310 heures	L'acte de création : langage universel, moyen de	Du 5 au 7 décembre 2017	3 j	
140h en présentiel	communication			
70h travail personnel/à	L'art et la thérapie : rencontre entre ces deux mondes	Du 16 au 18 janvier 2018	3 j	
distance	L'atelier d'art-thérapie	Du 13 au 15 mars 2018	3 j	
100h stage de mise en	Méthodologie mémoire	16 mars 2018	<b>1</b> j	
situation (minimum)	Le groupe : de la société à l'individu	Du 15 au 17 mai 2018	3j	
	Méthodologie mémoire	18 mai 2018	1j	
	L'individu : son identité et la relation avec le groupe	Du 11 au 13 juin 2018	3j	
	Bilan et passage devant jury de fin d'année	Les 14 et 15 juin 2018	2j	
	Analyse de pratiques professionnelles	Le 9 novembre 2018	<b>1</b> j	
Soutenance mémoire	-	2 <sup>ème</sup> semaine de décembre	2018	

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES ET INSCRIPTIONS

Tous les renseignements utiles (programme prévisionnel, calendrier, ...) sont consultables sur le site de la CARSAT Nord-Picardie (<u>www.carsat-nordpicardie.fr</u>), rubrique « acteurs de santé /Education du patient».

Les dossiers de candidature (téléchargeables sur le site) dûment remplis sont à envoyer, avec éventuellement les pièces jointes, au secrétariat du CERFEP/ CARSAT Nord-Picardie, 11 allée Vauban, 59662 Villeneuve d'Ascq Cedex.

# Frais d'inscription à la formation

# • <u>Certificat</u>

- o 3350 EurosTTC/An au titre de la formation continue ou du congé individuel de formation
- o 2175 Euros TTC/An à titre individuel (nombre de places limité)

# **Contacts**

Responsable pédagogique

Viviane SZYMCZAK

Tél: +33 (0)3 20 05 63 96

viviane.szymczak@carsat-nordpicardie.fr

Référente documentaire

Murielle DEROO

Tél: +33 (0)3 20 05 60 93

cerfepnp@carsat-nordpicardie.fr

Secrétariat

Béatrice BEKAERT

Tel: +33 (0)3 20 05 60 42 / 63 53

secretariat.depsantepublique@carsat-

nordpicardie.fr

**Responsable du CERFEP** 

Mélanie SEILLIER

Tél: +33 (0)3 20 05 62 45

melanie.seillier@carsat-nordpicardir.fr



Le CERFEP est enregistré et évalué favorablement pour les sages-femmes, pharmaciens et paramédicaux